

✿ MAIRIE D'USSY SUR MARNE ✿

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE MEAUX
CANTON DE LA FERTE-SOUS-JOUARRE

ARRETE DE CIRCULATION du 11 MARS 2025 n° 2025/16

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de travaux présentée par Madame KANOUTE Fatou, SAUR Secteur du Val d'Europe - 43 rue de l'Abyrne - 77700 Magny-le-Hongre,

Considérant qu'il y a lieu dans un but de sécurité publique de réglementer la circulation des véhicules rue de Changis, 77260 Ussy sur Marne, à l'occasion des travaux de branchement plomb, au niveau du 20 rue de Changis - 77260 Ussy sur Marne,

Le Maire de la commune d'Ussy sur Marne

ARRETE

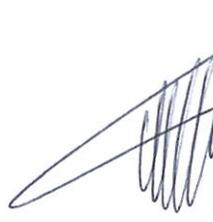
Article 1 : Empiètement sur la chaussée et mise en place d'une circulation alternée, par feux tricolores, durant la période des travaux, au niveau du **20 rue de Changis à USSY SUR MARNE**, avec protection par panneaux de chantier, posés par l'entreprise SAUR, à partir du mercredi 26 mars 2025 et pour une durée de 10 jours.

Article 2 : L'entreprise SAUR s'engage à ne pas bloquer la circulation dans le virage de la rue de Changis et à laisser circuler les bus.

Article 3 : La signalisation et l'information préalable auprès des riverains des contraintes de circulation liées aux travaux seront à la charge du pétitionnaire.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise :

- au pétitionnaire,
- à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de la Ferté-sous-Jouarre,
- à l'Agence Routière Départementale de CHAILLY EN BRIE,
- à TRANSDEV.



LE MAIRE
USSY SUR MARNE
PIERRE HORDÉ